

**DECLARATION DE FRANCHISSEMENT DE SEUIL A LA HAUSSE**  
**SUR LES ACTIONS ET LES DROITS DE VOTE DE PLACEMENTS DE TUNISIE SICAF**

Monsieur Abdellatif EL FEKIH, qui détenait directement et indirectement 49 564 actions et droits de vote représentant 4,956% du capital et des droits de vote de la Société PLACEMENTS DE TUNISIE SICAF, a déclaré avoir franchi à la hausse, le 26 Décembre 2012, le seuil de 5% des actions et des droits de vote et ce, suite à l'acquisition sur le marché de 500 actions, représentant 0,050% des actions et des droits de vote.

Monsieur Abdellatif EL FEKIH détenait indirectement 6 940 actions représentant 0,694% du capital à travers les Grands Moulins de Nabeul.

Monsieur Abdellatif EL FEKIH a déclaré :

- Qu'il envisage de poursuivre l'acquisition et la cession des actions et des droits de vote,
- Qu'il n'a pas d'autres intentions.

Cette déclaration a été communiquée à la Bourse par la Direction de la Gestion Mobilière & des Capitaux de la Banque de Tunisie, le 03 Janvier 2013.